

DICRIM – SAINTE JALLE

Document d'information communal sur les risques majeurs

Votre sécurité est l'une de nos préoccupations principales



Conformément à la réglementation en vigueur, ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) vise à vous informer sur les risques majeurs identifiés à ce jour dans notre commune, ainsi que sur les consignes de sécurité et les bonnes pratiques à adopter en cas d'événement.

Nous vous encourageons à en prendre connaissance et à le conserver précieusement.

Nous comptons sur votre responsabilité et votre collaboration : ensemble soyons préparés à réagir efficacement face à toute situation imprévue.

Marie-Noëlle ARMAND, maire

Et son équipe municipale.

LES RISQUES MAJEURS SUR SAINTE JALLE

1. Les risques naturels



Retrait et Gonflement des Argiles (RGA)

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entraîner des dégâts pouvant être importants. Le zonage 'argile' identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

A Sainte Jalle, l'exposition est moyenne, c'est-à-dire que la probabilité de survenue d'un sinistre est moyenne, l'intensité attendue étant modérée. Les constructions, notamment les maisons individuelles, doivent être réalisées en suivant des prescriptions constructives ad hoc.



Source : <https://www.ecologie.gouv.fr>

S'informer

Chacun peut prendre connaissance du risque auquel est exposé son bassin de vie grâce au site www.georisques.gouv.fr

Par ailleurs, le site www.vigicrues.gouv.fr informe quant à lui sur le niveau de vigilance approprié pour les prochaines 24 heures et sur les prévisions de crues.

Les bons comportements à adopter en cas de fortes pluies ou d'inondations

 Rester abrité Je reporte tous mes déplacements à pied ou en voiture.	• • •	 Éviter de se déplacer Je laisse mes enfants en sécurité à l'école.	• • •	 Se réfugier à l'étage Je reste ou je rentre dans un bâtiment et je me réfugie à l'étage.
 Couper les réseaux Je coupe, si possible et sans me mettre en danger, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage.	• • •	 Éviter la voiture Je ne prends pas ma voiture, quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter.	• • •	 Ne pas descendre Je ne descends pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains.
 S'éloigner des cours d'eau Je m'éloigne des cours d'eau, des berges et des ponts. Pour éviter la foudre, je ne me réfugie pas sous un arbre.	• • •	 Rester informé Je reste informé et à l'écoute des consignes des secours et de ma mairie.	• • •	 Être solidaire Je me soucie des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours.

Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/pluie-et-inondation>



Risque sismique

Un tremblement de terre ou séisme, est un ensemble de secousses et de déformations brusques de l'écorce terrestre (surface de la Terre). Le zonage sismique détermine l'importance de l'exposition au risque sismique. Ces secousses peuvent endommager des bâtiments ou des installations. **A Sainte Jalle, le risque sismique est de 2/5 (= très faible)**

Comment s'y préparer ?

- Identifiez les endroits où vous protéger,
- Fixez vos meubles lourds aux murs,
- Repérez où couper eau, gaz, électricité.

Les réflexes à avoir en cas de séisme

Si vous êtes à l'intérieur

- Éloignez-vous des vitres
- Rapprochez-vous des murs les plus solides
- Si vous avez des meubles résistants, abritez-vous dessous
- Si vous êtes au rez-de-chaussée et près d'une sortie – seulement dans ce cas – quittez rapidement le bâtiment.

Si vous êtes à l'extérieur :

- Éloignez-vous des fils électriques, cheminées, ponts, falaises, fenêtres... En bref, de tout ce qui peut tomber ou se casser.
- N'allez pas chercher les enfants à l'école.

Si vous êtes en voiture :

- Restez à l'intérieur mais ne vous arrêtez pas près d'un pont, d'un arbre...

Attention : un séisme peut en cacher un autre. Il peut en effet y avoir des répliques.

Que faire après un séisme ?

- Si vous étiez à l'intérieur, sortez au plus vite.
- Prenez des nouvelles des personnes vulnérables et de votre entourage mais ne téléphonez pas inutilement. La saturation des réseaux peut ralentir le travail des sauveteurs.

2. Les phénomènes météorologiques

Dans le département, les risques climatiques sont présents sous différentes formes.

Depuis 1999, le gouvernement a mis en place une procédure d'alerte météorologique à l'égard des élus et de leurs administrés.

La méthode retenue consiste à envoyer aux acteurs de l'alerte, une carte météorologique - dite de vigilance - qui prendra une couleur différente selon l'événement prévu sur le département.

- **La couleur verte** signifiera qu'aucun événement n'est attendu.
- **Le jaune** correspondra à un événement météorologique qui pourrait être dangereux mais jugé localement gérable par les moyens classiques.
- Les couleurs **orange** ou **rouge** inviteront chacun à réagir rapidement et à anticiper une crise attendue (le rouge étant exceptionnel).

S'informer

Par le biais des médias (radios, télévision), sur le site **www.meteo.fr** ou sur le serveur téléphonique de Météo France au **08 99 71 02 26** (prévisions pour la Drôme – *n° à tarif spécial*)

Vent violent – Fortes précipitations - Orages

Les bons comportements à adopter

Vigilance orange	Vigilance rouge
▪ Limitez vos déplacements. ▪ Limitez votre vitesse, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent. ▪ N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol. ▪ Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.	▪ Restez chez vous. ▪ Écoutez vos stations de radio locales. ▪ Prenez contact avec vos voisins et organisez-vous. ▪ Rangeant ou fixant les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés. ▪ Limitez-vous aux déplacements indispensables. Signalez votre départ et votre destination à vos proches. ▪ N'intervenez en aucun cas sur les toitures et ne touchez pas à des fils électriques tombés au sol. ▪ Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable. Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.

Canicule

Le risque canicule est caractérisé par une période de fortes chaleurs (températures pouvant atteindre 35°C le jour et 22°C la nuit durant plusieurs jours).

Les dangers immédiats

- Coup de chaleur
- Déshydratation

Symptômes : fatigue, étourdissements, vomissements, malaises.

Les réflexes à avoir

- En cas de malaise, appelez le **15** (ou 114 pour les personnes malentendantes ou qui ont des difficultés à parler).
- Repérez dans votre entourage les **personnes fragiles** : enfants, femmes enceintes, personnes âgées (+ de 65 ans), personnes handicapées, isolées ou précaires.

Comment prévenir ?

- Prévoyez un ventilateur et de l'eau : n'attendez pas d'avoir soif, buvez beaucoup et régulièrement.
- Mouillez-vous régulièrement : brumisateur, douche, bain.
- Restez au maximum à l'intérieur et à l'ombre pendant les heures les plus chaudes.
- Évitez de faire du sport (surtout de courir).
- Fermez volets et fenêtres le jour. Ouvrez-les la nuit.
- Restez informés via le site <https://météofrance.fr/>
- Prenez des nouvelles des personnes vulnérables.

Grand froid

Le risque grand froid correspond à des périodes exceptionnellement froides où les températures sont négatives le jour et inférieures à -10°C la nuit. Ces températures extrêmes peuvent avoir des conséquences graves, notamment chez les personnes vulnérables (personnes sans domicile fixe ou logeant dans des bâtiments mal isolés).

Chaque année, le froid fait de nombreuses victimes en particulier chez les personnes âgées, les enfants (qui peuvent ne pas se plaindre du froid) et les personnes précaires.

Le froid intense favorise et aggrave les maladies respiratoires, les bronchites et les pneumonies.

Comment prévenir :

- Repérez les symptômes de l'hypothermie (décoloration de la peau, douleurs, engourdissement, fatigue, somnolence).
- Attention aux gelures qui peuvent endommager la peau.

Attention : Contrairement aux idées préconçues, boire de l'alcool ne permet pas de se réchauffer. C'est l'inverse ! Le corps se détend et croit qu'il fait bon alors qu'en fait il perd son énergie.

Les réflexes à avoir :

- Aérer au moins 10 minutes par jour (même si les températures sont très basses !)
- N'occultez surtout pas les bouches d'aération pour avoir plus chaud !
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.
- N'utilisez pas d'appareils non destinés à cet usage pour vous chauffer (four, plaques de cuisson, barbecue...)
- Face à une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, appeler le **115** (numéro d'appel gratuit et accessible 24h/24, 7j/7, pour signaler la situation de cette personne à un écoutant, qui pourra l'orienter vers un dispositif d'hébergement et/ou de veille sociale).
- En cas d'urgence, appelez les pompiers (18) ou le Samu (15).

Les règles à respecter si vous devez sortir :

- Sortez bien couverts (particulièrement les extrémités du corps (mains, oreilles, pieds...))
- Évitez les efforts physiques, comme courir.
- En voiture, prévoyez de quoi tenir si vous êtes bloqués (couvertures, médicaments, téléphone chargé, eau...).

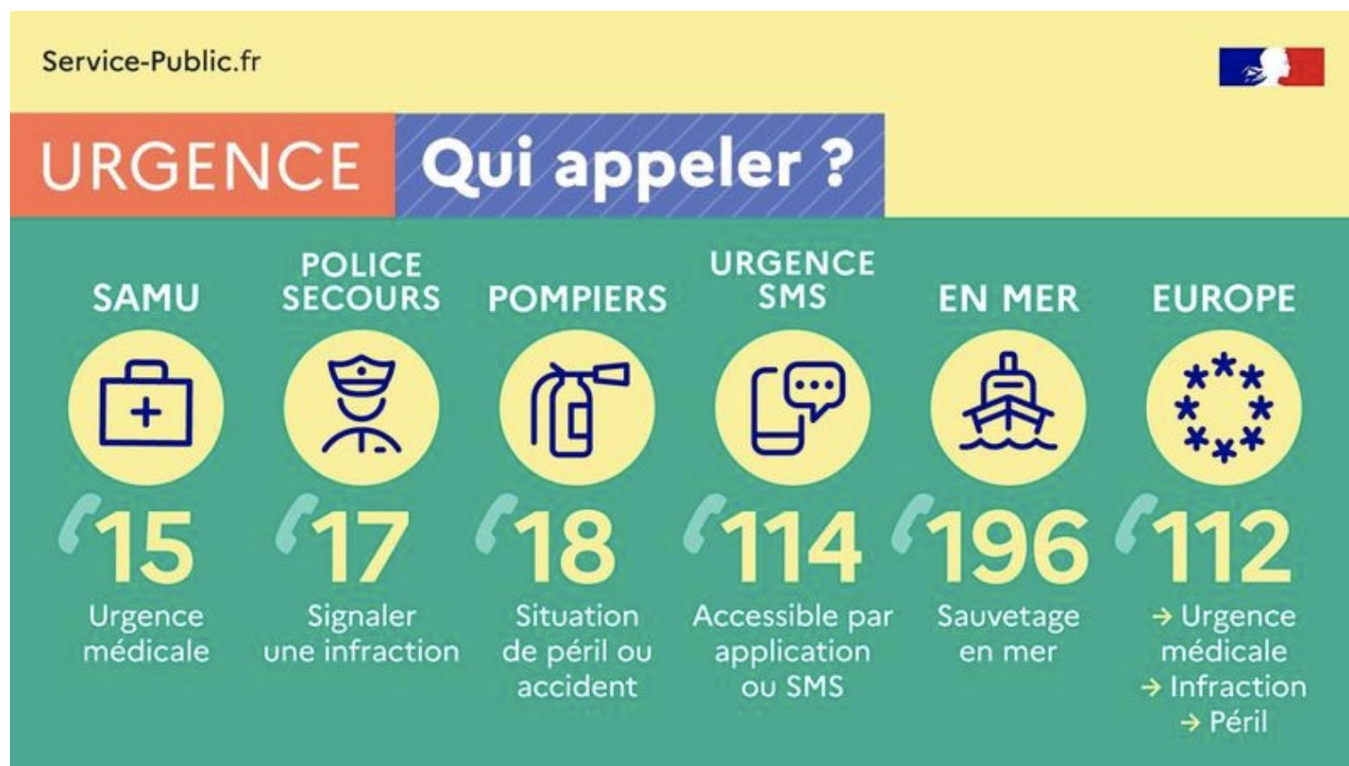
Restez informé via le site <https://meteofrance.fr/>

Les systèmes d'alerte sur Sainte Jalle

			
Préfecture	Autorités, secours	Commune	*Application mobile

- * Nous vous conseillons fortement de télécharger cette application gratuite afin d'être prévenu pour toute information utile ou alerte en cas d'événement sur la commune !

Les numéros d'urgence



Crédits : Service Public (DILA)

Les portails d'information

Géorisques pour connaître les risques près de chez soi : <https://georisques.gouv.fr/>

Vigilance météorologique et crues : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

Vigicrues : <https://www.vigicrues.gouv.fr/>

Météo France : <https://meteofrance.fr/>

Mieux connaître les risques sur le territoire : <https://www.georisques.gouv.fr/>

Préparer son kit d'urgence

Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



Source : <https://www.gouvernement.fr/risques/se-preparer-a-une-situation-durgence>

Une fois par an, le contenu du kit doit être vérifié, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Une fois utilisé, le kit d'urgence doit être reconstitué.